

Préservation de la diversité biologique

Depuis la CNUED, le Canada s'est activement employé à tenir ses engagements internationaux en matière de préservation de la biodiversité. Ce processus a rassemblé gouvernements, gens d'affaires, groupes voués à la conservation, universités, collectivités et particuliers. Il a été principalement axé sur la mise au point de la Stratégie canadienne de la biodiversité. Il a aussi été centré sur des travaux d'envergure internationale dans le cadre d'ateliers, de colloques et de réunions d'experts.

La stratégie de la biodiversité repose sur une longue série d'activités relatives à la protection de la faune et aux aires protégées. Elle tire également profit de recherches importantes que l'on mène actuellement pour en connaître davantage sur les écosystèmes.

Des travaux d'envergure sont en cours pour étudier comment utiliser les ressources biologiques de façon durable et pour découvrir de nouvelles façons de les exploiter. Des recherches sur la biodiversité des forêts font également partie intégrante de la stratégie nationale sur les forêts. Les peuples autochtones jouent un rôle important dans les processus de gestion des espèces sauvages. Voilà certaines des mesures prises au Canada en vue du maintien de toute la diversité biologique.

Planification et gestion des terres

Si l'on veut prendre des décisions éclairées sur l'utilisation des terres au Canada, il faut établir un équilibre entre la valeur économique immédiate de celles-ci et leurs nombreux avantages non économiques (dont leur valeur culturelle). Pour ce faire, les gouvernements conçoivent une foule de mécanismes.

Récemment, les efforts déployés en matière de planification intégrée de la gestion des ressources et de l'utilisation des terres ont souvent reposé sur un cadre général axé sur les écosystèmes. La participation des collectivités, des peuples autochtones et des intervenants à la prise de décisions et l'utilisation d'outils tels que la cartographie par satellite se révèlent complexes mais essentiels au succès de ce processus et d'autres processus de planification. Grâce à ces processus, les décisions sont prises à partir de données précises, et toute personne ou collectivité touchée a la possibilité d'influer sur les résultats.

Gestion des écosystèmes fragiles : la lutte contre la désertification et la sécheresse

Même si le Canada n'a presque pas de désert sur son territoire, d'importants secteurs des Prairies sont exposés à la sécheresse et à l'érosion. À cet égard, les gouvernements ont pris des mesures visant à favoriser la diversification de l'économie rurale, l'abandon des pratiques agricoles inadaptées aux réalités régionales et la recherche de solutions aux problèmes de sécheresse et d'érosion.